

322

**Le président
Ministre**

Mesdames, Messieurs, les membres
du conseil métropolitain

Dijon, le 22 janvier 2025

Nos réf. : FR / FB / CC 2025-056

Affaire suivie par : Fabienne BESANÇON, Directrice des Assemblées

Objet : convocation au Conseil métropolitain

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Je vous prie de bien vouloir participer à la prochaine réunion du Conseil métropolitain qui se tiendra :

le jeudi 30 janvier 2025 à 17 h 30
Hôtel de la Métropole – Salle du Conseil
40, avenue du Drapeau – 21000 DIJON

afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour ci-joint.

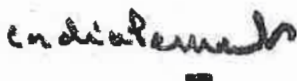
Les projets de rapports sont disponibles sur le portail des élus à partir du lien : <http://elus.metropole-dijon.fr>

Je vous rappelle que sous peine d'illégalité de la délibération, et conformément aux dispositions de l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales, aucun conseiller ne peut prendre part à la délibération concernant une affaire à laquelle il est intéressé en son nom personnel ou comme mandataire et susceptible de faire naître un risque de conflit d'intérêt.

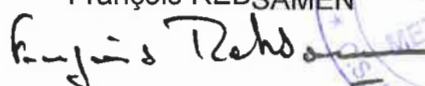
Si une telle situation se présente au vu des points inscrits à l'ordre du jour, le conseiller métropolitain concerné contacte sans délai le service des assemblées par mail à support-assemblees@metropole-dijon.fr pour l'informer de son départ sur le ou les points concernés, afin qu'il en soit tenu compte lors de la séance.

Pour toutes questions, Monsieur Michel VERPEAUX, déontologue, reste à disposition à l'adresse suivante : michelverpeaux@orange.fr

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François REBSAMEN



DIJON MÉTROPOLÉ

40, avenue du Drapeau • CS 17510 • 21075 Dijon cedex

Tél 03 80 50 35 35 • Fax 03 80 50 13 36

contact@metropole-dijon.fr • www.metropole-dijon.fr



ORDRE DU JOUR

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 30 janvier 2025

OBJETS

RAPPORTEURS

PREAMBULE

- | | | |
|---|---|-------------------|
| 1 | Procès-verbal du conseil métropolitain du 19 décembre 2024 -
Approbation | Monsieur REBSAMEN |
|---|---|-------------------|

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

- | | | |
|----|--|--------------------|
| 2 | Budget primitif 2025 - Budget principal et budgets annexes | Monsieur GIRARD |
| 3 | Révisions/actualisations des autorisations de programme (AP) et
d'engagement (AE) - Créations de nouvelles autorisations de
programme | Monsieur GIRARD |
| 4 | Taux d'imposition pour 2025 - Cotisation foncière des entreprises,
taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, taxe
d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'habitation sur les
logements vacants, taxe d'habitation sur les résidences secondaires
et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale | Monsieur GIRARD |
| 5 | Modalités de refacturation de charges d'administration générale et
de personnel du budget principal aux budgets annexes de Dijon
métropole | Monsieur GIRARD |
| 6 | Exonération de pénalités en raison de l'absence de préjudice subi
par l'administration | Monsieur GIRARD |
| 7 | Tarification des services à compter du 1er février 2025 | Monsieur GIRARD |
| 8 | Régie de la légumerie de Dijon métropole - Budget primitif 2025 | Monsieur LEMANCEAU |
| 9 | Achat d'une prestation mutualisée de Collecte et Remise de courrier
- Constitution d'un groupement de commandes - Convention à
conclure entre la Ville de Dijon, Dijon métropole et la SPLAAD | Madame TONOT |
| 10 | Assurances - Audit Flash réalisé par la Chambre Régionale des
Comptes de Bourgogne-Franche-Comté - Rapport d'observations
définitives - Information du Conseil métropolitain | Monsieur REBSAMEN |
| 11 | Création de postes – Recrutement de contractuels | Monsieur DETANG |

HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

- | | | |
|----|--|-------------------|
| 12 | Accession abordable à la propriété PLUi-HD - Définition des critères
2025 | Monsieur REBSAMEN |
| 13 | Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la
Raffinerie du Midi – Bilan de l'accompagnement des propriétaires
dans la réalisation des travaux de renfort prescrits par le PPRT sur
la période 2022 à 2024 et prolongation 2025-2026 du dispositif | Monsieur REBSAMEN |

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

- | | | |
|----|---|-----------------|
| 14 | Ecole des métiers Dijon métropole (EDM) – Convention de
partenariat 2025-2026 – Subvention d'investissement pour
construction d'un bâtiment | Monsieur HAMEAU |
|----|---|-----------------|

ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF

15 Reversement des bénéfices issus de la valorisation des métaux
suite à la crémation

Monsieur DESEILLE

DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL METROPOLITAIN AU PRESIDENT

16 Rapport des délégations du Président

Monsieur REBSAMEN